

LETTRE AUX ADHERENTS N°9

FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2005

1. MISE EN CONFORMITE DE LA DECHARGE

Lors de la dernière réunion de la CLIS relative au CET de Champigny, tenue le 25 février 2005, il avait été convenu de procéder à une **visite conjointe du site avant fin juin 2005**, afin de constater la réalisation des engagements de la société exploitante. En effet, cette dernière avait affirmé pouvoir, d'ici là, conclure les travaux d'aménagement du portique de détection des matières ionisantes, ainsi que ceux du dispositif de brûlage des gaz produits par la fermentation des couches de déchets.

Au cours de cette réunion de la CLIS, nous avons noté avec satisfaction l'engagement de la nouvelle équipe gestionnaire du site dans un plan d'action correctif approprié à la remise en conformité des lieux. Cette visite devrait nous permettre **de vérifier la bonne exploitation du CET et la réduction significative des nuisances**. N'ayant aucune nouvelle du Sous-préfet à cet égard, nous lui avons écrit pour lui rappeler la nécessité d'organiser cette visite au plus vite.

2. CHAMPIGNY, LE VILLAGE AUX MILLE DECHARGES

Les dépôts d'ordures sauvages se multiplient dans les bois qui environnent le village et autour des bennes spécialisées dans le bourg même. Nous avons alerté la mairie et la Communauté de communes Yonne-Nord de la présence de ces dépôts sauvages d'ordures. Nous avons demandé une nouvelle fois aux responsables d'**organiser une campagne d'information** concernant les déchetteries et les points de collecte, d'**assurer une collecte plus régulière** dès que certains containers sont constatés pleins ou bien lorsque des dépôts sauvages s'amassent en dehors des bennes et de **restaurer la collecte trimestrielle des encombrants**.

De plus, nous avons fait part au Sous-préfet de l'existence d'une décharge illégale sise haut de la route de Beaumont, à La Chapelle Champigny, commune de Champigny. Il s'agit d'un point d'apport créé par la commune. Il a, dans un premier temps, été utilisé en point d'apport et de brûlage des déchets verts des services municipaux et des particuliers, il est maintenant ouvert à tous les déchets. Cette situation ne nous semble pas être de nature à encourager nos concitoyens à prendre l'habitude de se rendre aux déchetteries que la Communauté de communes Yonne-Nord vient d'ouvrir.

3. LA RESTAURATION DE L'EGLISE St MARTIN

Les travaux se poursuivent et nous restons vigilants quant à la continuité des efforts que la municipalité a enfin consentis après des années de laxisme.

4. LA RANDONNEE DE PRINTEMPS : UNE BALADE INSTRUCTIVE

Cette année, notre balade de printemps a eu lieu le 22 mai. Une quarantaine de marcheurs de tous âges se sont retrouvés autour d'un café en début de journée, place de l'Eglise à Champigny. A la découverte du patrimoine naturel, tel était le menu de la journée annoncé : « Arbres, roches et ouvrages

remarquables de nos bois » en un périple de 15 km de promenade pour tous. Pierre FAVRY, notre trésorier, mais aussi et surtout pour l'occasion, grand marcheur et fin connaisseur de la nature environnant le village, a largement commenté les découvertes du jour :

- La faune : lézards verts, tritons alpestres, tritons vulgarus, lièvres, martres .
- La flore : orchis pourprés (purpurea) et orchis blanches (Himantoglossum), une nouvelle venue : l'orchis mâle (mascula) découverte au carrefour des Haches, chênes, châtaigniers, hêtres et pins maritimes de belles statures. On a fait la ronde des vœux autour d'un châtaignier séculaire.
- Les vestiges remarquables : polissoirs mégalithiques, roche marquée et cheminée géodésique. Un focus sur cette dernière : construite en 1817 sur un point de triangulation utilisé par Cassini au 17ème siècle pour la détermination de la longueur du méridien terrestre, puis par Delambre mandaté par la Convention en 1790 pour établir une mesure plus conforme aux calculs d'Issac Newton de ce même méridien. En effet, pour Newton la terre était aplatie aux pôles, pour Cassini elle était renflée. La mission dura cependant plus longtemps que prévu. La Convention ne pouvant attendre, le mètre étalon se substituant à la toise royale fut défini par le 1/10 000 000 du quart du méridien terrestre mesuré par Cassini.

Bonne humeur, centres d'intérêts nombreux et beau temps ont contribué au succès de cette journée !

L'ACEP propose une **marche hebdomadaire** de découverte du patrimoine naturel et culturel de nos forêts

**Rendez-vous avec Pierre FAVRY les vendredis à 13h30, place de l'Eglise à Champigny
(renseignements au 06 74 16 17 01)**

A noter que notre Association participe au recensement des batraciens et des reptiles sur le territoire de Champigny et ses environs organisé par le Parc Régional du Morvan. Faites-nous part de vos découvertes, avec photos si possible !

5. LES JOURNEES DU PATRIMOINE

L'exposition des journées du patrimoine aura lieu les 17 et 18 septembre : réservez ces dates ! Cette année, elle portera :

- d'une part, sur **l'école et les écoliers d'autrefois**,
- d'autre part, sur les **puits, fours et escaliers** de Champigny. Nous comptons d'ailleurs sur votre participation et vous invitons à capturer des images de puits, fours et escaliers. Ces photographies seront présentées lors de cette exposition.

L'accès à l'ADSL renforce l'importance du site Internet de notre Association qui devient plus accessible.

Preuve en est l'augmentation du nombre des consultations : + 50 %

Le site Internet de l'ACEP contient une foule d'informations sur la vie et les actions de l'Association depuis sa création. Le site Internet en est la mémoire.

Nous vous engageons à le visiter et à le proposer dans les « favoris » de vos amis intéressés par la défense de Champigny !

<http://acep.champigny.free.fr>